

Mieux ou meilleur

Salut et merci de me rejoindre pour cette nouvelle vidéo dans laquelle on va continuer une discussion qui a été initiée par notre ami César sur le groupe privé Facebook de l'académie Français Authentique. César, il a demandé : « Quelle est la différence entre "mieux" et "meilleur" ? » et il a déjà eu plein de réponses parce que le groupe privé de l'académie Français Authentique est composé de personnes exceptionnelles que je remercie. Il y a eu une grande discussion, un partage de ressources et je voulais, en quelques instants, vous expliquer dans cette vidéo la différence entre les deux, mettre cette vidéo à la disposition de tout le monde. Et comme d'habitude, je vais faire l'impasse sur les exceptions. Vous savez qu'en français, il y a toujours pas mal d'exceptions, mais je vais les mettre de côté et on va se concentrer sur ce qui marche dans plus de 90 % des cas. C'est parti !

On commence par « mieux ». « Mieux », c'est un adverbe et un adverbe, c'est un mot qui donne un complément d'information sur un verbe, un adjectif ou sur un autre adverbe ; il le complète en quelque sorte, il donne des informations supplémentaires. C'est aussi le comparatif de supériorité de bien puisqu'on ne dit pas : « C'est plus bien. » – ça n'existe pas – on dit : « C'est mieux. » Si on prend quelques exemples : je parle bien allemand, mais mon cousin le parle mieux. Un autre exemple : hier, j'étais malade, aujourd'hui, je me sens mieux. Vous voyez, dans ces deux exemples, ici, « mieux » il vient compléter le verbe, il complète le verbe « parle » dans « mon cousin parle mieux » ; « je me sens mieux », on complète le verbe « se sentir ». C'est un adverbe, c'est pour ça qu'on utilise « mieux » et c'est aussi parce que c'est le comparatif de supériorité de bien. Dernière précision : mieux est invariable ; on l'écrit toujours pareil quels que soient les cas.

« Meilleur », quant à lui, c'est un adjectif, donc, il vient, lui, compléter un nom, donner un complément d'information à un nom. Et c'est aussi le comparatif de supériorité de « bon ». On ne dit pas : « C'est plus bon. », on dit : « C'est meilleur. » Par exemple, on pourrait dire : « Son niveau de français est bon, celui de sa cousine est meilleur. » Ou encore : « J'ai aimé la cuisine du restaurant dans lequel nous sommes allés hier, mais la cuisine de Céline est meilleure. » Ma femme Céline sera contente d'entendre ça.

Donc, vous voyez, dans les deux cas, « meilleur », il vient compléter un nom (la cuisine de Céline et, dans le premier exemple, c'était le niveau de français de sa cousine), c'est donc un adjectif, c'est donc l'utilisation de « meilleur » et on a dans les deux cas le comparatif de supériorité de « bon ». On ne dit pas « plus bon », mais « meilleur ». Et « meilleur », lui, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Donc, on dit : le meilleur, la meilleure, les meilleurs.

Vraiment, pour retenir la différence, vous dites que « mieux », c'est un adverbe, il complète un verbe ou un adjectif ou un autre adverbe et « meilleur », c'est lui, un adjectif et

il vient compléter un nom. Ça vous aidera vraiment à comprendre la différence. Si vous avez aimé cette vidéo, je vous encourage à vous abonner à la chaîne YouTube de Français Authentique parce que je publie deux vidéos par semaine – ce serait dommage de les manquer – et je suis toujours encouragé quand je vois vos pouces en l'air en bas de la vidéo.

Merci les amis.